

Rapport Succès Plan Stratégique 2021-2023

Porte-parole des professionnels
de la propriété intellectuelle



Institut de la propriété
intellectuelle du Canada

Aperçu de l'IPIC



Notre équipe



ADAM KINGSLEY
Chef de la direction



ANNE-JOSÉE DELCORDE
Directrice de l'éducation



LORETO LAMB
Directrice, équité, diversité
et inclusion (EDI), et relations
avec les intervenants



JESSE AUGUSTE
Directeur des communications
et services aux membres



KIM ARIAL
Gestionnaire de l'éducation
et des événements



ASHA LABRECQUE
Agente des services
aux membres



JACILYN STETTNER
Agente d'éducation



ROBYN O'NEILL
Agente de conception



NATHALIE ETIENNE
Agente de programme



CHARU BHARGAVA
Comptable

Leadership 2021-2023 de l'IPIC

Au cours des trois dernières années, l'IPIC a réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre et l'exécution de son plan stratégique 2021-2023, grâce au leadership exceptionnel de ses trois derniers présidents, Tim Lowman, Louis-Pierre Gravelle et Stephanie Chong. Les rapports annuels 2021 et 2022, ainsi que les vidéos des années 2021 à 2023 ci-dessous donnent un aperçu détaillé de nos principales réalisations et de nos succès au cours des trois dernières années.



Stephanie Chong



Louis-Pierre Gravelle



Tim Lowman



Conseil d'administration

Chaque automne, les membres de l'IPIC élisent un nouveau conseil d'administration. Le conseil d'administration de l'IPIC est composé de neuf membres : quatre membres du bureau, le président sortant et quatre administrateurs. Dans un souci de diversité des rôles au sein de la profession, le conseil d'administration est composé d'avocats spécialisés en propriété intellectuelle, d'agents de brevets, d'agents de marques de commerce, d'avocats plaidants et de praticiens du droit des sociétés.

L'IPIC exprime sa gratitude à tous les anciens présidents et membres du conseil d'administration pour leur contribution inestimable à l'IPIC et au conseil d'administration au fil des trois dernières années.



Jonathan Auerbach



Jennifer Dove



Jason Markwell



Curtis Behmann



Sana Halwani



Heather Mueller



Paula Clancy



Alain Leclerc



Béatrice Ngatcha



Elizabeth Dipchand



Nathaniel Lipkus



Jordana Sanft

Plan stratégique

L'année 2022 souligne la fin de la deuxième année de mise en œuvre de l'actuel Plan stratégique triennal de l'IPIIC. Le Plan 2021-2023 comporte quatre buts stratégiques et objectifs, dont trois demeurent les piliers fondateurs de l'association. Le quatrième, Équité, diversité et inclusion, est un objectif que l'IPIIC considère comme autonome, sous-jacent et informant pour ses trois autres buts stratégiques.

Les buts sont :

- interreliés
- soutenus mutuellement

Équité, diversité et inclusion

- Intégrer les pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) dans la gouvernance de l'IPIIC
- Soutenir les meilleures pratiques de l'industrie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

Représentation auprès du gouvernement

Défense des intérêts :

- Informer le gouvernement au sujet de l'impact de la législation, de la réglementation et des politiques de PI sur les entreprises canadiennes
- Influencer la législation, la réglementation et les politiques gouvernementales qui concernent la profession de la PI

Sensibilisation des entreprises et du public :

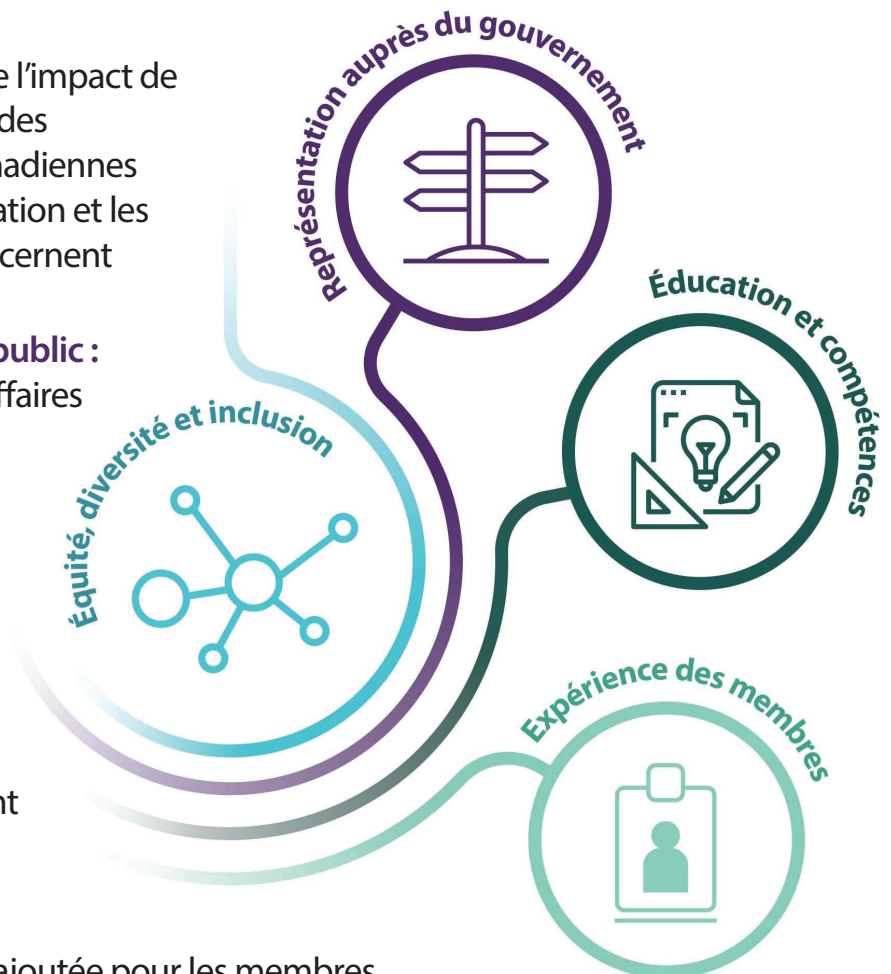
- Sensibiliser davantage le milieu des affaires à la valeur de la PI
- Accroître la compréhension et la visibilité de la profession de la PI

Éducation et compétences

- Éduquer les nouveaux professionnels
- Offrir aux professionnels en milieu ou en fin de carrière un perfectionnement professionnel pertinent et rentable

Expérience des membres

- Explorer d'autres avantages à valeur ajoutée pour les membres
- Augmenter les possibilités de réseautage
- Renforcer la programmation en langue française



Équité, diversité et inclusion

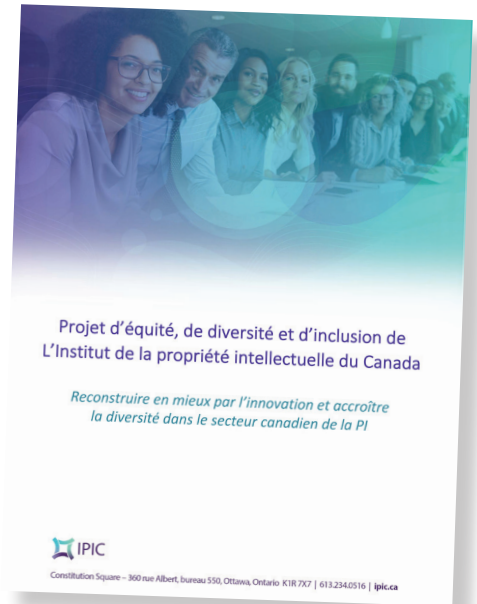
Financement en matière d'ÉDI



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

En 2021, l'IPIC a soumis une demande de subvention à Femmes et Égalité des genres Canada, qui a abouti à l'octroi d'une subvention de plus de 500 000 dollars destinée aux projets d'éducation, de sensibilisation et de recherche de l'IPIC en matière d'ÉDI (le projet a été lancé sous le nom de *Reconstruire en mieux par l'innovation et accroître la diversité dans le secteur canadien de la PI*). Grâce à cette généreuse injection de fonds, l'IPIC s'est lancé dans une voie à multiples facettes pour faire progresser l'ÉDI dans le secteur de la propriété intellectuelle tout en créant des réseaux, des partenariats et en instaurant un dialogue pour amplifier les voix des groupes sous-représentés au sein de la profession.



PLUS
DE 4 

membres de l'IPIC ont fait des présentations sur la PI et les carrières en PI au cours de plusieurs événements organisés par nos partenaires et parties prenantes à travers le Canada

Sondage sur l'ÉDI

L'IPIC a lancé le sondage sur la diversité, la démographie et l'inclusion en 2022, la première du genre depuis sa création. Le sondage a révélé que les professionnels canadiens de la propriété intellectuelle étaient intéressés par une formation sur des sujets liés à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, tels que Surmonter les préjugés. En réponse, l'IPIC a engagé le prestataire de services tiers responsable du sondage, Global Learning Inc. pour offrir trois modules d'apprentissage en ligne sur les principaux sujets d'intérêt liés à l'ÉDI. Les modules d'apprentissage en ligne offrent une heure de PPC en matière d'ÉDI.

Activités autochtones

La Fondation éducative de l'institut des brevets et marques (FEIBM) a investi 25 000 dollars dans l'éducation à la propriété intellectuelle des Premières nations, des Inuits et des Métis. L'IPIC s'est également associé à Indspire, une organisation caritative nationale autochtone qui investit dans l'éducation des membres des Premières nations, des Inuits et des Métis, pour le bien à long terme de ces personnes, de leurs familles et de leurs communautés, ainsi que du Canada.

Reconnaissance

En 2023, l'IPIC a reçu le prix d'excellence en matière d'EDI décerné par la Société canadienne des directeurs d'associations (SCDA). Ce prix reconnaît les efforts de l'IPIC dans la promotion d'une communauté professionnelle inclusive où la diversité est acceptée et célébrée. Ce prix reconnaît qu'en plus de sa mission principale, l'IPIC a fait preuve d'un engagement extraordinaire pour jeter des ponts entre les différences et créer une communauté de la propriété intellectuelle où les individus se sentent entendus, respectés et représentés.



Autres réalisations

- Le comité EDI de l'IPIC a été créé et doté d'un président et d'un vice-président.
- L'IPIC a été finaliste du prix « Meilleur employeur à but non lucratif en matière de diversité, d'équité et d'inclusion » décerné par Charity Village.
- Publication des résultats du sondage mené en 2022 par l'IPIC sur l'EDI.

Politique et croissance en matière de PI

Lancement du CABAMC

En 2021, l'IPIC a réussi à jeter les bases pour le Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce (CABAMC) en travaillant avec le conseil d'administration de transition et la direction générale pour lancer le CABAMC et établir les politiques et procédures initiales nécessaires à l'ouverture de ses portes. Cette étape de collaboration est le point culminant d'un effort de 20 ans englobant un ensemble d'activités, allant des sessions de planification stratégique à des consultations détaillées, garantissant que le CABAMC a été équipé d'un cadre solide qui s'aligne sur les normes les plus strictes en matière de pratique professionnelle.

Assistance PI

En 2022, l'IPIC a démontré son engagement à encourager l'innovation et à appuyer le monde des affaires en établissant un partenariat solide avec le Programme d'aide à la

recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada (CNRC). Cette alliance stratégique a non seulement marqué une étape importante pour l'IPIC, mais a également consolidé son rôle en tant que partenaire national de premier plan pour la mise en œuvre de la stratégie en matière de propriété intellectuelle (PI) par le biais du programme révolutionnaire Assistance PI. Cette collaboration a connu un succès notable en mettant en relation de manière transparente plus de 300 PME non représentées avec des professionnels chevronnés du domaine de la propriété intellectuelle à travers le Canada.



OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES - INITIATIVE ASSISTANCE PI

Privilège agent-client

En juin 2016, le privilège agent-client a été accordé par le biais d'amendements à la Loi sur les brevets et à la Loi sur les marques de commerce. La situation a changé en novembre 2021 avec la décision Janssen c. Sandoz, dans laquelle la Cour fédérale du Canada a donné une interprétation plus restrictive du privilège. Cette décision a marqué une période de cinq ans au cours de laquelle les agents de brevets et de marques et leurs clients ont travaillé dans l'hypothèse d'une pleine portée du privilège sur les communications confidentielles. En avril 2022, l'IPIC a soumis un mémoire au ministre de l'Innovation, de la Science et du Développement économique (ISED), présentant les solutions proposées par l'IPIC : demander des modifications législatives et/ou un avis d'intention du ministre.

L'IPIC a engagé des

CONVERSATIONS ET DES **PARTENARIATS**

avec près de **quatre-vingts parties prenantes** et a fait

PLUS DE 30 PRÉSENTATIONS

à des partenaires actuels et nouveaux depuis 2021



Après plusieurs réunions, le ministre a demandé à l'ISED d'organiser une consultation avec les parties prenantes concernées et de rédiger un rapport sur les options disponibles. En novembre 2023, l'ISED a remis au ministre une analyse des options. L'IPIC a également fait quelques progrès auprès du député Rick Perkins, porte-parole du Parti conservateur en matière d'industrie, qui a manifesté son intérêt pour un projet de loi d'initiative parlementaire et une promesse de campagne visant à corriger le libellé des lois sur la propriété intellectuelle.

Défense des intérêts des membres

Suite à l'évolution des statuts du CABAMC en 2023, le conseil d'administration de l'IPIC a formulé un plan d'action pour défendre les points de vue des membres. Les efforts ont commencé par un sondage de l'IPIC auprès de nos membres pour comprendre les perspectives, les préoccupations et les préférences nuancées des membres concernant les changements proposés par le CABAMC. En s'appuyant sur les résultats du sondage, l'IPIC a rédigé un document de synthèse détaillé qui plaide en faveur de la transparence. L'IPIC a mené une campagne de sensibilisation en organisant des réunions stratégiques avec CABAMC et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). L'effort multiforme de l'IPIC visait à garantir que les voix de ses membres soient non seulement entendues, mais aussi qu'elles contribuent à façonner les politiques du CABAMC à l'avenir.

- plus de -
150
réunions
gouvernementales
ont eu lieu
au cours du plan



Arriéré en matière de MC

L'arriéré en matière de marques de commerce fait référence au nombre important de demandes de marques de commerce en attente d'examen par l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC). Pour relever ce défi, l'IPIC et le Bureau des marques de commerce se sont engagés à augmenter considérablement les effectifs de l'OPIC en recrutant 100 nouveaux examinateurs. Ils ont également convenu de faire participer les agents à la formation et à l'orientation des nouveaux examinateurs.



Autres réalisations

- L'IPIC est intervenu avec succès dans l'affaire Benjamin Moore & Co. c. Canada (Procureur général), 2022 CF 923, à la suite de laquelle la Cour fédérale a ordonné à l'OPIC d'appliquer le test proposé par l'IPIC pour la brevetabilité des inventions mises en œuvre par ordinateur. (Appel interjeté par le procureur général au printemps 2023, et l'IPIC demande maintenant l'autorisation de comparaître devant la CSC à l'automne 2023).
- Il a rédigé plus de 18 mémoires gouvernementaux sur divers sujets, y compris un cadre moderne pour le droit d'auteur dans le domaine de l'intelligence artificielle.
- L'IPIC a soutenu le groupe d'utilisateurs de la propriété intellectuelle de la Cour fédérale, avec trois représentants, et a accordé des interventions dans des affaires très médiatisées ayant un impact sur la politique de propriété intellectuelle et sur la profession.

Formation et compétences

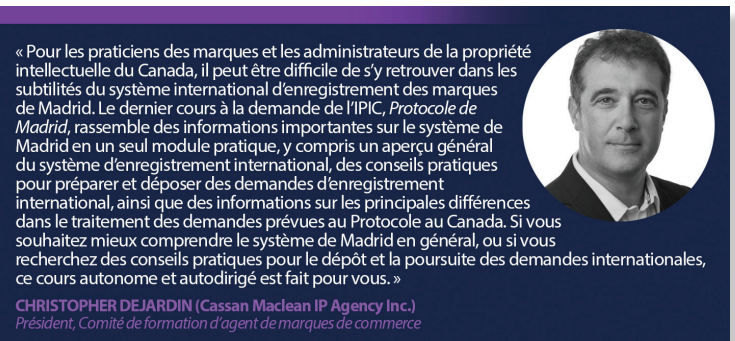
Nouveaux cours sur les marques de commerce à la demande

L'IPIIC a lancé deux nouveaux modules de la série de cours de formation en ligne des agents de marques de commerce portant sur la préparation des preuves dans les procédures du Bureau des marques de commerce et le Protocole de Madrid, le système international de dépôt des marques de commerce. Ces cours sont structurés comme des programmes éducatifs autonomes offrant du matériel d'étude, de la jurisprudence pertinente, des questionnaires d'autoévaluation (Q-R), ainsi que des devoirs de fond accompagnés de modèles de réponses. Au cours des trois dernières années, l'IPIIC a enregistré plus de 95 inscriptions à ces cours à la demande et a reçu des commentaires positifs.



Administrateurs certifiés

Au total, plus de 100 candidats ont passé avec succès l'examen d'administrateur de marques de commerce et/ou l'examen d'administrateur de brevets. En 2022, l'IPIIC a introduit une catégorie de membres à prix réduit pour les administrateurs certifiés. Cette catégorie de membres sans droit de vote est offerte aux personnes qui A) sont en train de suivre l'un des programmes de certification de l'IPIIC pour devenir administrateur de marques de commerce canadiennes certifié ou administrateur de brevets canadiens certifié, ou B) qui ont suivi l'un des programmes de certification de l'IPIIC et ont reçu leur certification d'administrateur de marques de commerce canadiennes ou d'administrateur de brevets canadiens et qui conservent actuellement leur certification.



Plus de 100

candidats ont réussi

L'EXAMEN D'ADMINISTRATEUR DE MARQUES

et/ou

L'EXAMEN D'ADMINISTRATEUR DE BREVETS



PPC, perfectionnement professionnel et formation

L'IPIC s'est efforcé d'offrir un perfectionnement professionnel continu, en proposant une formation continue à plus de 15 000 participants en milieu ou en fin de carrière. Parmi les ajouts notables, on peut citer la publication des modules sur les preuves dans les procédures de l'Office des marques de commerce et sur le protocole de Madrid, ainsi que des ateliers interactifs sur le mentorat et la transition vers la pratique virtuelle.



Nouvelle série sur la stratégie en matière de PI

L'équipe de formation de l'IPIC a lancé une série de webinaires sur la stratégie en matière de PI : Être un stratège efficace en PI. Il s'agit d'une collaboration avec 16 membres de l'IPIC qui ont servi d'éducateurs pendant 4 semaines, enseignant aux professionnels de la PI comment améliorer leurs compétences afin de conseiller leurs clients sur la stratégie de la PI, construire un portefeuille solide et débloquer la valeur de la PI. La série de quatre semaines a facilité un échange dynamique d'idées, favorisant un apprentissage riche où les participants ont pu s'engager dans des scénarios du monde réel et des études de cas pratiques.

Série sur la stratégie en PI : Être un stratège efficace en PI			
7 NOV. 2023 Audit et évaluation de la PI du client	14 NOV. 2023 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de PI équilibrée	21 NOV. 2023 Valoriser, exploiter et financer la PI	28 NOV. 2023 Suivi et mesure du succès d'une stratégie de PI
Tous les webinaires 13 h 00 à 14 h 30 (HE)			

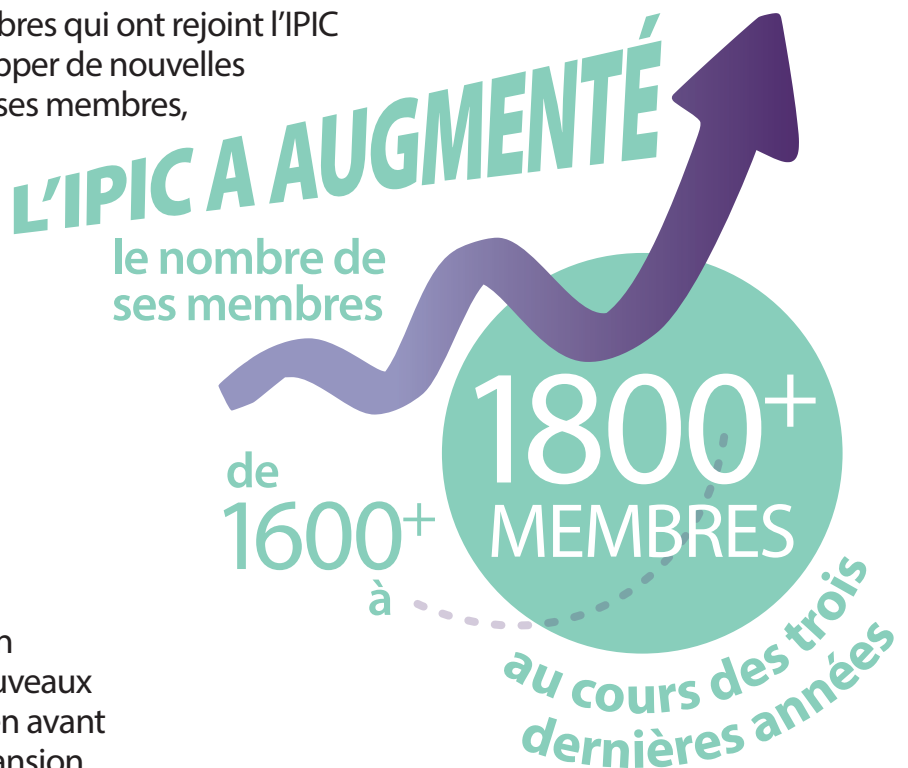
Autres réalisations

- Au cours des trois dernières années, plus de 600 personnes ont assisté en personne ou en ligne aux conférences annuelles de l'IPIC.
- Élaboration de deux ateliers sur le contre-interrogatoire et la rédaction de licences, présentés lors de la conférence annuelle de 2023.
- Au lendemain de la pandémie de la COVID-19, la conférence annuelle hybride qui s'est tenue à Whistler, en Colombie-Britannique, a été couronnée de succès.
- Introduction d'une programmation en français en partenariat avec FORPIQ et LES Québec.

Expérience des membres

Recrutement et fidélisation des membres

Avec des centaines de nouveaux membres qui ont rejoint l'IPIIC depuis 2021, l'IPIIC a continué à développer de nouvelles offres et de nouveaux avantages pour ses membres, y compris de nouvelles catégories de membres, des heures de réseautage communautaire, des assemblées publiques virtuelles et de nouvelles catégories de prix de l'IPIIC.



Campagne C'est à vous.

La campagne de marketing « **C'est à vous.** » de l'IPIIC a démontré un engagement en faveur de l'inclusion et de la diversité en incorporant de nouveaux matériels promotionnels qui mettent en avant les entreprises autochtones. Cette expansion stratégique de la campagne a mis en valeur l'esprit d'entreprise autochtone tout en exprimant concrètement la volonté de l'IPIIC de favoriser la prise de conscience, la compréhension et le soutien des entreprises autochtones dans le domaine de la propriété intellectuelle.



Visibilité virtuelle

La présence de l'IPIC sur les médias sociaux s'est accrue au cours des trois dernières années. En particulier, le mois de janvier 2022 a été marqué par une montée en puissance de notre présence sur LinkedIn, puisque nous avons accueilli un nombre impressionnant de 957 nouveaux abonnés. Cette croissance substantielle représente une augmentation de 28 % par rapport à notre nombre d'abonnés en janvier 2021, ce qui témoigne de la portée et de l'influence croissantes de l'IPIC dans le domaine de la propriété intellectuelle.



Communications (2022)

Twitter (maintenant X) - 2 700 abonnés
 LinkedIn - 5 183 abonnés
 Facebook - 423 abonnés

Communications (2021)

Twitter (maintenant X) - 2 500 abonnés
 LinkedIn - 4 172 abonnés
 Facebook - 346 abonnés

Reconnaissance

L'IPIC a reçu le prestigieux Prix de distinction de la Société canadienne des directeurs d'association, ce qui témoigne du succès exceptionnel de la campagne d'adhésion « **Votre profession. Notre raison d'être** ». Cette distinction reconnaît l'excellence de l'IPIC en matière de gestion d'association et souligne l'efficacité de la campagne à communiquer l'engagement de l'IPIC à servir les professionnels de la propriété intellectuelle.



Autres réalisations

- Depuis 2021, plus de 95 % des membres de l'IPIC ont toujours exprimé leur satisfaction à l'égard de nos communications aux membres sur une base annuelle.
- L'IPIC a participé à la Semaine nationale de l'action bénévole en mettant en vedette les divers groupes de bénévoles de l'IPIC et le travail important qu'ils accomplissent pour la profession.
- Le volume 36 de la Revue canadienne de la propriété intellectuelle (RCPI) a été publié, imprimé et envoyé aux membres.

Conclusion

En conclusion, ce rapport de réussite 2021-2023 célèbre la culmination du remarquable travail accompli par l'IPIC au cours des trois dernières années. Nous remercions nos anciens présidents, les membres du conseil d'administration, notre personnel et nos bénévoles pour leur engagement constant à l'égard de l'IPIC. Alors que nous disons adieu au plan stratégique 2021-2023, nous reconnaissons les triomphes collectifs qui nous ont conduits jusqu'ici. Nos efforts pour encourager l'innovation, la défense des intérêts et l'éducation en matière de propriété intellectuelle ont renforcé la position de l'IPIC en tant que voix essentielle dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Alors que nous entrons dans un nouveau cycle de planification stratégique, l'IPIC vous invite à vous plonger dans son **plan stratégique 2024-2026 : Aller de l'avant ensemble**. Ce plan s'appuie sur nos réalisations passées et prépare l'IPIC à un avenir passionnant. Ensemble, continuons à former la voie de l'IPIC en élevant la voix de la propriété intellectuelle, en encourageant une culture de développement professionnel et de leadership éclairé, et en promouvant une communauté de la propriété intellectuelle de classe mondiale.

